



## CONSEIL DE QUARTIER no 2 Secteur Paquinville – Fatima

*Séance du 19 juin 2019, tenue à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville  
au 855, 2<sup>e</sup> Avenue*

### **PRÉSENCES :**

Mme Karen Busque, conseillère municipale du district 2 – présidente du conseil de quartier  
M. Carl Lacharité, conseiller de quartier  
Mme Nicole Dionne, conseillère de quartier  
Mme Josée Mayrand, conseillère de quartier  
Sergent Dominic Dallaire, policier parrain du quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, commis aux communications et secrétaire des conseils de quartier

### **ABSENCES :**

Mme Micheline Lefebvre, conseillère de quartier  
Mme Irène Mercier, conseillère de quartier  
M. Maxime Gagné, conseiller de quartier

**Nombre de citoyens présents : 1**

---

### **1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Mme Busque, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. La séance est ouverte à 19 h 06. Un tour de table est effectué pour permettre à tous de se présenter. L'assemblée bénéficie de la présence du sergent Dominic Dallaire qui est le policier parrain du quartier.

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 19 juin 2019**

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par M. Carl Lacharité de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2019-06-01**

### **3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 29 novembre 2018**

Un survol du procès-verbal est effectué. Il est proposé par M. Carl Lacharité appuyé de Mme Nicole Dionne d'accepter le compte rendu de la dernière séance avec les suivis suivants :

#### **Suivis :**

- a) **Propreté du parc du Transit** : La création du comité doit être repoussée à la prochaine rentrée scolaire. La présidente souligne la mise en ondes d'une campagne portant sur le vandalisme, qui est diffusée depuis le 18 juin;
- b) **Fête des Voisins** : Pour inciter les gens à s'inscrire, des cartes cadeaux furent pigées au hasard parmi les fêtes inscrites. La présidente soulève la possibilité d'effectuer une demande pour un budget spécifique supplémentaire destiné à chaque conseil de quartier pour l'organisation d'activités supplémentaires tel que la Fête des Voisins. Les conseillers sont favorables à une telle demande;
- c) **Inondations** : Une rencontre a eu lieu le 24 janvier dernier avec les citoyens concernés par les inondations de l'automne 2018. Plusieurs questionnements furent répondus et les citoyens ont été reconnaissants envers les officiers municipaux présents qui ont su répondre à leur appel. Parmi les interventions à venir, la présidente souligne qu'il y aura le remplacement des puisards au début du mois de juillet. Il y aura également un nettoyage en profondeur des égouts. Le compte rendu de la rencontre sera bientôt disponible pour tous;
- d) **Parc Bérard** : Le sujet sera discuté durant l'assemblée;

- e) **Gymnase du Transit** : Un montant de 50 \$ est demandé aux utilisateurs de la piste d'entraînement qui se retrouve sur la mezzanine du nouveau gymnase. Dans l'optique de l'instauration de saines habitudes de vie, les citoyens demandent l'accès gratuit à la piste. Pour cette raison, il est proposé par M. Carl Lacharité, appuyé de Mme Josée Mayrand de demander à la commission scolaire de l'Or-et-des-Bois l'accès gratuit pour tous à la piste.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2019-06-02**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2019-06-03**

#### **4- Avenir du Château d'eau**

Les derniers travaux qui ont été réalisés datent de 1997. Des travaux de restauration doivent être réalisés. Cependant, le coût des travaux s'élève à plus de 450 000 \$ et ils doivent être réalisés dans un cycle de 20 ans. Le conseil municipal doit statuer à savoir si le montant sera investi pour la restauration ou si la tour sera démolie. Le prix pour la démolition est évalué entre 200 000 \$ et 250 000 \$. Notons que cette tour n'est pas classée dans le répertoire du patrimoine, tel que celle de Sullivan. L'avis de tous est mitigé, car plusieurs considèrent cette tour comme un monument important, figure du passé de la Ville. Si la décision de la démanteler était prise, plusieurs possibilités s'offrent, telles que la construction d'un nouvel espace vert ou la venue d'un second jardin communautaire. Les membres du conseil amènent plusieurs suggestions et il est souligné la nécessité d'avoir une vision d'avenir pour cet espace ainsi que de tenir une bonne opération de communication autour du sujet pour informer et sonder la population.

#### **5- Sécurité routière**

Le sergent Dominic Dallaire, policier parrain du quartier est présent pour répondre aux interrogations et discuter de sécurité routière dans le quartier. La présidente apporte également les sujets suivants :

- **Traverses piétonnières, 7<sup>e</sup> Rue et 7<sup>e</sup> Avenue** : Une citoyenne a soulevé que cette traverse serait dangereuse pour les piétons. Elle demande s'il y a la possibilité de l'enlever pour forcer les piétons à utiliser une autre traverse située près, qui s'avère plus sécuritaire. Elle se demande également s'il y a la possibilité d'installer un indice visuel autre qu'un panneau lumineux, qui a été refusé par le comité consultatif de circulation. La présidente ajoute que de la sensibilisation doit être constamment fait pour faire respecter les règles de sécurité routière;
- **Ajouts de stationnement** : De nouveaux espaces de stationnement ont été ajoutés près du Service d'entraide familial pour accommoder la clientèle de plus en plus grandissante et ainsi renforcer la sécurité des clients;
- **Intersection des rues Wolfe et Montcalm** : Il s'agit d'une intersection en diagonale. La problématique a été soulevée auprès du comité consultatif de circulation à la suite d'un incident. Le comité attendra le rapport concernant la rénovation du parc Bérard pour ajuster l'intersection selon ce projet;
- **Intersection de la 1<sup>re</sup> Avenue et la 5<sup>e</sup> Rue** : Une citoyenne lance un appel à la vigilance après avoir constaté que plusieurs voitures n'effectuent pas leur arrêt obligatoire. Le policier parrain note cette requête et de la surveillance sera effectuée;
- **Déneigement des ruelles** : Une citoyenne demande la collaboration des résidents des rues Wolfe et 5<sup>e</sup> Rue durant la saison hivernale, de ne pas déposer la neige dans la ruelle, car l'accumulation devient vite grande et étant donné qu'elle est poussée dans le bout de la ruelle cela obstrue rapidement les conteneurs;
- **Piste cyclable, 7<sup>e</sup> Rue et boulevard Forest** : Les automobilistes ne respectent pas la ligne peinte au sol délimitant la piste cyclable, particulièrement lorsqu'ils effectuent un virage vers la droite. La problématique sera soumise au comité consultatif de circulation. L'idée d'installer des poteaux temporaires au lieu de la ligne peinte est soulevée.

## 6- Varia

- a. **Parc Bérard** : Une consultation citoyenne sous forme de fête des Voisins a eu lieu le 8 juin dernier. Il y a eu la présentation du plan de travail et de la démarche en médiation culturelle enclenchée. Plusieurs propositions ont été apportées, majoritairement pour le changement des comportements (itinérance, flânage) ainsi que pour l'accessibilité. Un rapport sera produit pour présenter les résultats de cette consultation;
- b. **Patinoire Bleu Blanc Bouge** : Elle sera située à l'intersection de la 6<sup>e</sup> Avenue et la 6<sup>e</sup> Rue (à proximité du terrain de balle près de l'aréna). La fondation du Canadien fera construire la patinoire, le système réfrigérant et fournira les équipements. La Ville quant à elle, construira un toit pour la patinoire ainsi qu'un bâtiment de service qui servira à entreposer les équipements et permettre aux utilisateurs de chausser leurs patins dans un endroit chauffé;
- c. **Semaine des municipalités** : La semaine a été déplacée dans la première semaine de septembre;
- d. **Édifice problématique** : Un membre du conseil de quartier amène une discussion au sujet de plusieurs événements et méfaits ont lieu dans un édifice sur l'Avenue Centrale, ce qui apporte des problématiques pour les résidents et travailleurs du secteur. Plusieurs se questionnent à savoir si du soutien psychosocial est offert à ces personnes. La présidente souligne qu'il est possible d'interpeller le poste de police communautaire mixte autochtone lorsque nécessaire. Le policier parrain prend en note les commentaires et rassure les membres du conseil en mentionnant que des interventions sont faites dans ce secteur.

## 7- Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 3 octobre 2019, à 19 h. Le lieu vous sera communiqué sous peu.

## 8- Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Nicole Dionne de lever la séance à 21 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2019-06-03**

---

Marie-Ève Gervais  
Secrétaire